



**HAL**  
open science

# Le retour du rapport salarial? Une enquête régulationniste

Sandrine Michel

► **To cite this version:**

Sandrine Michel. Le retour du rapport salarial? Une enquête régulationniste. Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs, Dunod, 2023, 978-2-10-084057-1. hal-04255122

**HAL Id: hal-04255122**

**<https://hal.umontpellier.fr/hal-04255122>**

Submitted on 23 Oct 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LABROUSSE

# **Théorie de la régulation,**

Ouvrage coordonné par  
ROBERT BOYER,  
JEAN-PIERRE CHANTEAU,  
AGNÈS LABROUSSE  
et THOMAS LAMARCHE

**un**

# **nouvel état des savoirs**

DUNOD

MICHEL S. (2023) « Le retour du rapport salarial ? Une enquête régulationniste », in : BOYER R., CHANTEAU J.-P., LABROUSSE A. & LAMARCHE T. (2023) *Théorie de la régulation, un nouvel état des savoirs*, Paris : Dunod, pp. 137-146.

# Le retour du rapport salarial ? Une enquête régulationniste

**Sandrine MICHEL**

ART-Dev, Université de Montpellier

[sandrine.michel@umontpellier.fr](mailto:sandrine.michel@umontpellier.fr)

## Résumé

A ce jour, le rapport salarial fordiste n'a pas de successeur. Pourtant, d'importantes transformations du travail conduisent à s'interroger sur la formation d'un nouveau rapport salarial. Trois effets du développement historique des consommations collectives, amplifiés par l'affaiblissement de l'institutionnalisation du rapport salarial fordiste soutiennent cette hypothèse. A ce stade, il n'est pas possible d'assurer qu'une nouvelle forme institutionnelle impliquant le travail passe par la croissance de la qualité du travail et de la population. Ce chapitre avance des arguments permettant toutefois d'exclure qu'elle se fasse sans cette croissance dans la mesure où elle agit déjà comme une contrainte pour l'accumulation du capital.

**Mots-clés** : Régime d'accumulation, rapport salarial, consommations collectives, dépenses sociales et d'éducation

## Is the wage-labour nexus back? A regulationist investigation

### Abstract

To date, the Fordist wage-labour nexus has no follower. However, important transformations of work lead to question the re-foundation of a new wage-labour nexus. Three effects of the historical development of collective consumption, amplified by the weakening of the institutionalization of the Fordist wage-labour nexus, support this hypothesis. At this stage, it is not possible to ensure that a new institutional form involving work will come about through the increasing quality of both work and population. This chapter argues, however, that it cannot be done without this increase, since it already acts as a constraint on capital accumulation.

**Keywords** Accumulation Regime, wage-labour nexus, collective consumption, social and educational expenditure

Codes JEL : B51, B52, E32, J31, J32

Insuffisance des salaires, chômage et sous-emploi, ubérisation, temps de travail, individualisation... le travail revient dans l'actualité comme un objet conflictuel mais fragmenté. *A contrario*, la TR replace le travail dans les rapports de production.

Centrale pour les régimes d'accumulation passés, la flexibilité du taux de salaire et de l'emploi en a été aussi périodiquement la principale limite. C'est pourquoi le développement du salariat a historiquement mixé le travail-marchandise à l'institutionnalisation des principales composantes de l'emploi (Boyer, 1978).

Avec le rapport salarial (RS) fordiste (RSF), la croissance du capital par tête a été régularisée par l'équivalence de la croissance de la productivité du travail et du taux de salaire réel. Mis en tension par les difficultés de l'accumulation et le ralentissement de la productivité du travail, le compromis fordiste est rompu dans les années 1980.

La longue dégradation du RSF n'a pas permis de faire émerger un rapport social de travail alternatif. On note cependant que la production du travailleur par des consommations collectives (CC) telles que l'éducation, la santé, la retraite..., définissant la qualité du travail et de la population, s'est beaucoup développée historiquement. Aujourd'hui, la socialisation portée par les CC résiste dans un contexte de retour de la régulation concurrentielle du travail. Ces activités, désormais objets de restrictions financières, peuvent-elles porter l'émergence d'un nouveau rapport social de travail ?

Pour répondre, la méthode régulationniste recourt tout d'abord à l'histoire pour montrer que le travail se transforme au gré des contraintes de l'accumulation et de la conflictualité sociale. Elle mobilise ensuite le conflit pour décrire les potentialités contradictoires entre les formes institutionnelles et un régime d'accumulation en train de se co-adapter.

## **1. L'intégration des consommations collectives au circuit du capital dans le long terme**

---

L'accumulation fordiste intègre la couverture des besoins de la force de travail salariée au circuit du capital. La dualité de la norme de consommation le conceptualise. Le bouclage macroéconomique de ce régime explique l'attention portée à la norme de consommation privée et aux salaires, y compris lorsque, à partir des années 1970, le chômage permet à nouveau de modérer la croissance des salaires. L'analyse des consommations collectives est plus circonscrite.

### **1.1. Les consommations collectives stabilisent le revenu**

Dans un régime d'accumulation intensive, le revenu, son niveau et son utilisation conditionnent le bouclage du régime. Dans ce cadre, le RSF a été un moteur de l'accroissement rapide de la salarisation, supportant la féminisation de l'emploi, sa tertiarisation et son urbanisation.

Mais les seuls déterminants marchands de la force de travail n'expliquent pas la stabilisation du revenu salarial. Les CC y contribuent également en intégrant la reproduction élargie de la force de travail au RS sous forme de financements socialisés (salaire indirect pour la santé ou les retraites ou financements publics pour l'éducation).

Avec le rapport salarial fordiste, les CC ont été considérablement développées sans qu'un retour sur leurs motifs ou leurs formes d'organisation ne soit intervenu. Delorme & André (1983) ont montré qu'elles sont le produit de compromis institutionnalisés anciens qui ont stabilisé la conflictualité sociale en architecturant les systèmes éducatifs et de protection sociale. Lindert (2004) confirme, au niveau international, que les progrès de la participation politique stabilisent la critique permanente de la répartition du revenu. Il y associe le caractère cumulatif des dépenses sociales et d'éducation en longue période et leur faible sensibilité à la conjoncture.

C'est donc par leur contribution à la régularisation du revenu que les CC sont devenues des régularités du RSF : elles fixent pour une part le revenu et elles endogénéisent des mécanismes redistributifs. Ces derniers ne concernent pas seulement les stabilisateurs automatiques mais également la production qualitative de la population, inscrits dans le développement marchand de la force de travail.

Saillard (1995) montre ainsi que la reproduction de la force de travail se réalise par deux modalités qui ne sont plus réglées l'une par l'autre. La norme de consommation privée s'appuie sur la production et les salaires directs, tandis que les CC, font intervenir le temps long de la démographie, des appareils de production et des financements dédiés. Pour lui, cette partie de la rémunération du travail a une dynamique propre.

## **1.2. Les consommations collectives et l'accumulation : de l'adaptation à l'autonomisation**

L'analyse de la contribution des CC à l'accumulation est plus graduelle. Leur forte croissance est d'abord considérée comme un problème de soutenabilité pour le régime d'accumulation et leur marchandisation comme une solution possible (Aglietta, 1976). Or celle-ci n'advient pas. Leur maintien relatif lorsque la part du travail dans la valeur ajoutée baisse invite à approfondir (Michel, 2020).

Deux faits stylisés se dégagent de l'étude de long terme de ces dépenses. Tout d'abord, sur le cas français, ce sont les augmentations de ces dépenses au cours des longues phases dépressives qui expliquent l'évolution du PIB depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Après 1945, ces dépenses fluctuent comme le PIB. Ce renversement montre que ces dépenses tendent à devenir une régularité des rapports salariaux propres aux régimes d'accumulation successifs d'abord en contribuant à dépasser les blocages de la croissance avant d'en devenir un possible moteur (Michel & Vallade, 2007).

Ensuite, leurs fluctuations se synchronisent. Si, en France, la dynamique de l'accumulation a pu dépendre dans le passé de l'amélioration de telle ou telle dépense sociale, elle dépend désormais de l'ensemble. Au niveau européen, dans la période récente, cette synchronisation de plus en plus forte conduit à une acyclicité de ces dépenses (Michel, 2018). Cela confirme l'autonomisation de la production de la qualité du travail par rapport à l'accumulation.

Périphérique au RS, le développement périodique des CC a été financé par de la dévalorisation du capital suraccumulé, au cours des phases de dépression (Harvey, 2006), principalement sous forme de dépense publique. Elles ont ensuite fortement progressé avec le RSF, toujours sous forme publique mais également par des financements socialisés à partir de l'entreprise, au sein même du rapport de production. Leur coût a pu être considéré comme nul pour la croissance en raison de leur contribution à la relance de la productivité du travail (Lindert, 2004). Elles participent donc de la relance de l'accumulation tout au long de ses redéfinitions successives.

Cette évolution des CC annonce-t-elle leur formation en régime au cours de la période actuelle ? Sont-elles susceptibles de porter un nouveau rapport social de travail et, partant, un

nouveau régime d'accumulation ? Plusieurs propositions analytiques ont été avancées dans ce sens.

## **2. Qualité du travail et rentabilité du capital : un régime limite ?**

---

Dès 1976, Aglietta (p. 196) avançait qu'« *un régime d'accumulation post-fordiste sortirait de la crise en faisant progresser l'accumulation capitaliste par la transformation de la totalité des conditions d'existence du salariat* ». Depuis, diverses hypothèses de croissance alternative ont été avancées. Certaines ont mis en avant le rôle de l'éducation (Fontvieille, 1990), d'autres le développement humain (Ranis *et al.*, 2000 ; Michel & Vallade, 2007), d'autres encore la production des individus par du travail humain, à travers le modèle anthropogénétique (Boyer, 2002).

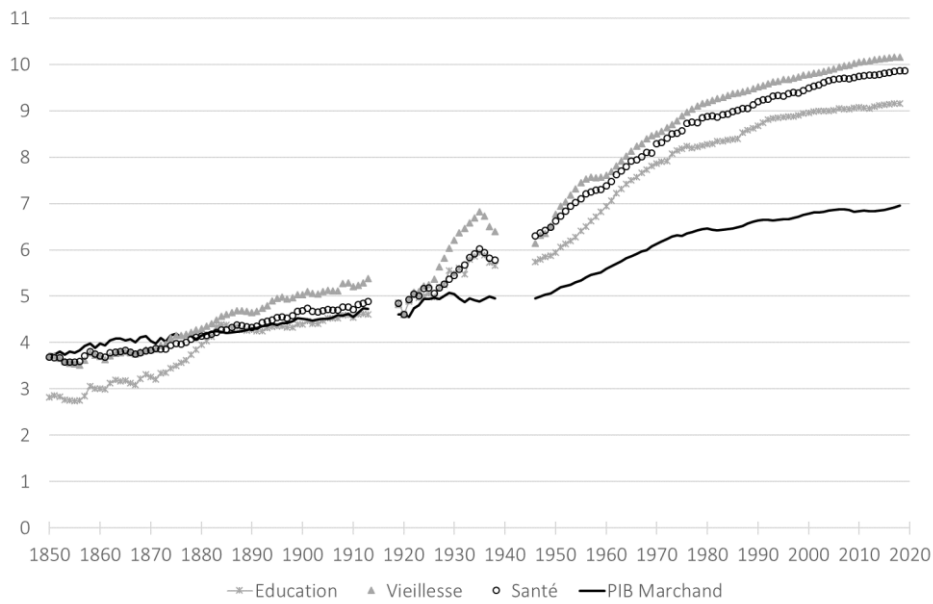
Jusqu'ici, aucun régime de travail cohérent, articulant le développement marchand de la force de travail au développement du travailleur lui-même, ne s'est dégagé (Cornia & Stewart, 2014 ; Michel, 2018 ; Boyer, 2020). Pour autant, des effets de cette transformation sont bien présents dans le régime d'accumulation.

### **2.1. Rapport salarial et autonomisation des consommations collectives**

La montée en régime des CC par rapport à la dynamique de l'accumulation conduit à se demander si elles présentent un mode d'organisation spécifique. Des éléments empiriques soutiennent cette thèse.

Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les premières dépenses pour le CC s'amorcent. Elles se développent ensuite au cours des longues phases de dépression, dans un ordre assez précis (Michel & Vallade, 2010). Au cours de la Grande Dépression puis de la crise de l'entre-deux-guerres, les efforts supplémentaires portent en premier lieu sur les retraites. La sortie des travailleurs les plus âgés et les moins productifs permet de lever les entraves au RS concurrentiel. Les dépenses de santé et d'éducation permettent de maintenir ou de préparer la qualité du travail nécessaire aux régimes d'accumulation ultérieurs. A partir de 1945, les dépenses pour les CC progressent ensemble à un rythme d'abord supérieur à celui de la croissance puis conforme à son ralentissement.

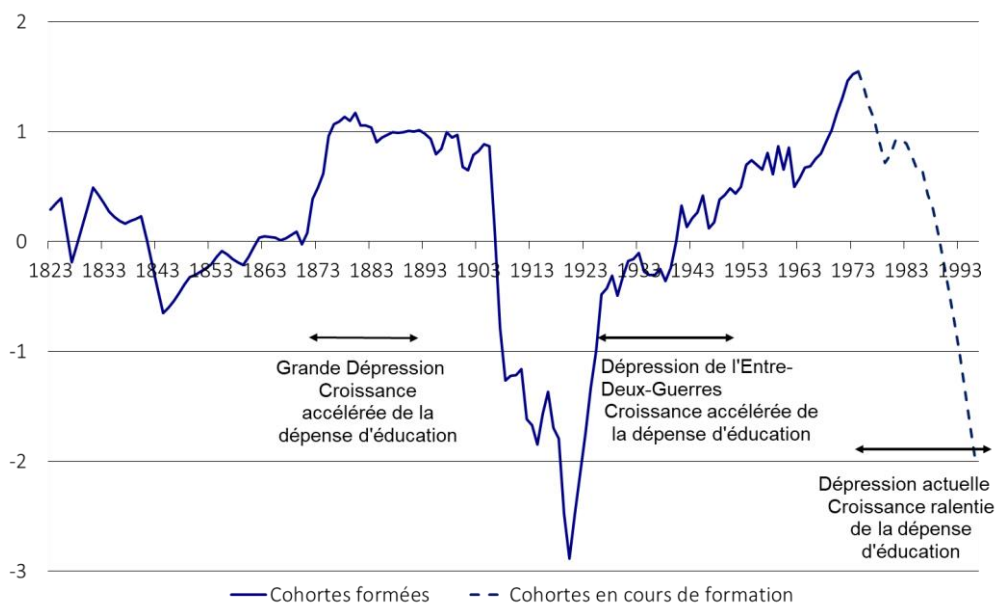
G1. Evolution des principales CC et du PIB marchand, 1850-2018 – Ind. 100 = 1920 (Ln)



Source : Michel & Vallade (2010) actualisé

L'expansion de long terme de chacune de ces dépenses repose sur une forte dynamique interne : la croissance de l'éducation à l'échelle des générations (Michel, 2002), ou de la santé, montre que les impulsions périodiques des dépenses en phase de dépression leur font atteindre des niveaux qui sont maintenus dans les régimes d'accumulation ultérieurs. Ainsi, les gains d'éducation obéissent de plus en plus à une dynamique auto-entretenu qui tend à faire de l'éducation un continuum sur la période du cycle de vie étudiée ici (0-25 ans), pour les générations les plus récentes.

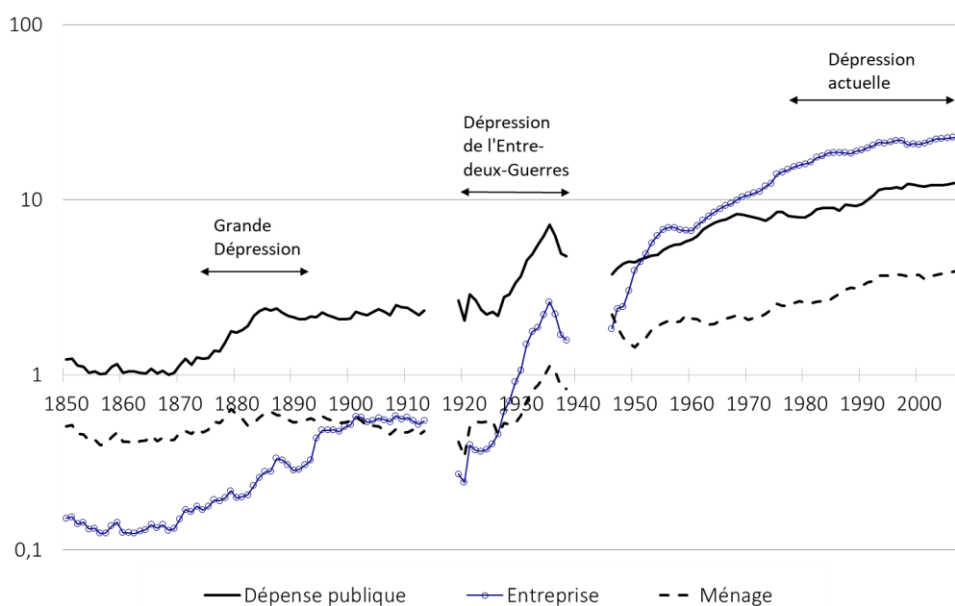
G2 –Espérance de scolarisation par cohorte de naissance  
Ecart à la tendance - France 1823-1996



Source : Michel (2002)

Le développement des CC va progressivement s’émanciper du financement contra-cyclique de leur origine au profit d’un fonctionnement pro-cyclique qui intègre le RSF, impliquant une adaptation des financeurs des CC. Jusque-là dominante, la dépense publique va être d’abord soutenue par le financement des entreprises dans l’entre-deux-guerres qui la dépasseront après 1945. A partir de là, l’augmentation de l’ensemble des dépenses pour les CC s’explique par l’allocation d’une partie de la valeur ajoutée à leur financement.

G3. Part de chaque financeur des CC dans le PIB marchand en % - 1850 – 2008 Echelle logarithmique



Source : Michel & Vallade (2010)

Les ménages les plus aisés et les entreprises se sont d’abord tournés vers des solutions privées pour financer ces dépenses. Mais, crise après crise, ces efforts ne sont pas parvenus à ancrer un marché de la libre prévoyance. Ces processus d’autonomisation sont donc à envisager à partir de la puissance des compromis institutionnels qui les fondent, associés à une revendication d’égalité. Très au-delà du travail, ces compromis ont acquis une dimension politique structurante (Amable & Palombarini, 2018) et expliquent les consentements à leur généralisation dans le temps, à coût croissant, et leur architecture publique et sociale.

## 2.2. La production de la qualité du travail et la productivité

Depuis les années 1980, l’investissement qui alourdit le capital par tête pour bénéficier des innovations ne génère plus de gains de productivité du travail mais pas davantage de gains de productivité du capital (Aussilloux *et al.*, 2020) et contribue ainsi à la faible croissance du salaire réel.

Toutefois, les innovations à la frontière technologique, qui ne concernent que le travail très qualifié, constituent une exception (Aussilloux *et al.*, 2020). Dans ce cas, le régime historique de croissance de la productivité du travail est altéré. Cette croissance dépend en



effet désormais d'une forte accumulation de travail issu de CC dans la production du travail qualifié : les CC déterminent ainsi de manière croissante l'efficacité du travail non pas en économisant du travail mais en améliorant sa qualité par des coûts croissants. Dès lors, les promesses de rentabilité du capital en présence de progrès technique semblent subordonnées à un accroissement massif de la qualité du travail, alors même qu'aucun mode de réglage de cette production dans le régime d'accumulation n'a émergé (Lamarche & Michel, 2023).

Il reste que cette efficacité alternative émergente du travail circule par le marché du travail, puissant instrument normatif. Elle procure une différenciation entre les individus, sur la base d'une normalisation publique. Elle contribue à ouvrir davantage l'échelle des rémunérations salariales et les inégalités. Elle est donc un support de relance des dynamiques concurrentielles de l'emploi pour l'accumulation incorporant du progrès technique. Mais elle est aussi dysfonctionnelle.

Depuis la rupture du compromis fordiste, la croissance de la productivité du travail est atone dans un contexte où la qualité du travail s'est considérablement accrue. Lorsqu'elle persiste, cette croissance concerne un nombre limité d'activités où les profits anticipés appellent aussi bien des investissements importants que des dépenses pour élever la qualité du travail. Le moyen même d'y parvenir en questionne l'opportunité, la rentabilité de ces dépenses restant largement incertaine. Au total, cette évolution atone de la productivité peut expliquer qu'une masse importante de capitaux suraccumulés se tourne vers la financiarisation.

Pour les capacités de travail, les dépenses publiques et sociales ont produit et entretiennent la qualité de la main d'œuvre. Or le fonctionnement du marché se traduit par un gaspillage de potentiel par le chômage ou le sous-emploi. Symétriquement, des modalités alternatives d'organisation du travail et de la production (Montalban *et al.*, 2019) émergent. La volonté de contrôler le sens du travail (Supiot, 2019) justifie le plus souvent ces démarches d'une grande diversité, avec des mises à distance plus ou moins énoncées du lien de subordination (Bodet *et al.*, 2013), mais s'appuyant sur un individu acteur.

### **2.3. Production de la qualité du travail et individualisation**

Sur le long terme, la forme d'organisation initiale des CC était collective, à dominante publique, sans référence à la situation de l'emploi. Elles ont par la suite continué à se développer ainsi, notamment pour l'éducation, mais aussi et surtout par le RS lui-même, qu'elles ont intégré, avec le salaire socialisé ou la formation professionnelle. La forme paritaire est donc liée à l'emploi qui la détermine très largement et conforte la norme d'emploi. Mais, contrairement à la forme précédente, la forme paritaire donne lieu à des apprentissages institutionnels et procède d'une première forme de gestion démocratique, certes incomplète, du rapport salarial par l'intermédiaire des institutions supports de droits (Supiot, 1999).

Cependant, avec ses normes centralisées et une faible différenciation individuelle, la forme paritaire ne semble pas en mesure de couvrir les articulations émergentes liées au développement des activités de production des travailleurs. Comme pour les dépenses, les remises en cause de cette forme paritaire sont multiples et très polarisées.

La première assimile les droits issus de la forme paritaire à des « capitaux » individuels. Le « contrat unique » permettrait aux salariés de les valoriser à l'occasion de leur accès au marché du travail ou d'une mobilité (Cahuc & Kramarz, 2005). La seconde consiste au contraire à approfondir la forme paritaire par une différenciation individuelle. C'est ce que souligne, par exemple, l'évolution des arrangements institutionnels autour de la formation professionnelle continue, financée par les entreprises, dans le cadre d'un niveau élevé d'éducation de la population. D'une part, en effaçant l'initiative exclusive de l'entreprise au profit de celle, partagée ou exclusive, du salarié. D'autre part, en assurant la transférabilité totale des financements sous forme de droits individuels acquis en cours d'emploi, comme choix individuel extérieur à toute relation de subordination. Sous l'emprise du chômage et de la précarité, le bilan du compte personnel de formation reste toutefois maigre.

Plus largement, la transférabilité supporte l'hypothèse de redéfinition de l'activité mettant à égalité l'emploi et la formation selon diverses propositions : par la sécurisation des parcours professionnels et une mobilité de promotion (Boccard, 2002) ou encore par les marchés transitionnels (Gazier & Schmid, 2002). Imprégnée de la recherche de solutions contre le chômage, la transférabilité rend également compte des effets cumulatifs de la production de la force de travail et de sa qualité, qui met en limite la norme d'emploi salarié.

Cette institutionnalisation balbutiante prend sans doute racine dans une réalité émergente du travail lui-même. L'élévation de sa qualité tend à assimiler le partage d'information à l'activité à proprement parler. Elle appelle de nouvelles formes d'organisation du travail, de son temps, de son contenu dans un couplage, à stabiliser, entre la promotion d'individus équipés par des CC et la promotion de collectifs de travail, en situation de contrôle de la production.

### **3. Conclusion**

---

La dégradation du RSF s'est accompagnée du retour de la flexibilité marchande de la force de travail tout en maintenant un haut niveau de socialisation de la production de la qualité du travail et de la population. Pourquoi un nouveau rapport social de travail ne parvient-il pas à émerger ?

En intégrant la production du travailleur dans celle de la force de travail, le RSF a accéléré le développement des forces productives du travail, manifestement à l'étroit dans le rapport de production dominant. Le régime d'accumulation s'adapte à cette donnée par la sélectivité, le gaspillage et les inégalités. Mais elle met également en limite le rapport de subordination propre au salariat pour relancer l'accumulation. En cela, l'enquête pointe sans doute un conflit instituant dont les termes restent à poser.

### **4. Bibliographie**

---

- Aglietta M. (1998) [1976], *Régulation et crise du capitalisme*, Paris, Calmann Levy.
- Amable B. & Palombarini S. (2018), *L'illusion du bloc bourgeois. Alliances sociales et avenir du modèle français*, Paris : Raison d'agir.
- Aussilloux V., Bruneau C., Girard P.-L. & Mavridis D. (2020), *Le rôle du capital humain dans le ralentissement de la productivité*, Note de synthèse, France Stratégie, décembre.
- Bodet C., de Grenier N. & Lamarche T. (2013), « La CAE à la recherche d'un modèle productif », *Recma*, n° 329, p. 35-71.
- Boccard P. (2002), *Une sécurité d'emploi ou de formation*, Paris, Le temps des cerises.
- Boyer R. (1978), « Les salaires en longue période », *Economie et Statistique*, 103 (1), p 27-57.
- Boyer R. (2002), *La croissance, début du siècle. De l'octet au gène*, Paris, Albin Michel.
- Boyer R. (2020), *Les capitalismes à l'épreuve de la pandémie*, Paris, La Découverte.
- Cahuc P. & Kramarz F. (2005), *De la précarité à la mobilité : vers une sécurité sociale professionnelle*, rapport au Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, Paris, La documentation française.
- Delorme A. & André C. (1983), *L'Etat et l'économie. Un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France (1870-1980)*, Paris : Seuil.
- Cornia G. & Stewart F. (2014), *Towards Human Development. New approaches to Macroeconomics and Inequality*, Croydon, Oxford University Press.
- Harvey D. (1982), *Limits of Capital*, Oxford, Basil Blackwell.
- Lamarche T. & Michel S. (2022), « Rupture historique de la trajectoire de l'enseignement supérieur et de la recherche – Une analyse méso », in Boyer R., Chanteau J.-P., Labrousse A. & Lamarche T. (2022) *NES*, p. 438-446.
- Lindert P. (2004), *Growing Public: Social Spending and Economic Growth since the Eighteenth Century*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Fontvieille L. (1990), Education, Growth and Long Cycles: The Case of France in the 19th and 20th Centuries. In: Tortella G. *Education and Economic Development since the Industrial Revolution*, edited by G. Valencia: Generalitat Valenciana, p. 317-335.
- Gazier B. & Schmid G. (2002), *The Dynamics of Full Employment: Social Integration through Transitional Labour Markets*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Michel S. (2002), « Formation et croissance économique en longue période : vers une continuité des temps de formation sur le cycle de vie », *Economies et Sociétés*, F, 40 (3-4) : 533-566.
- Michel S. (2018), "Social spending as a driver of economic growth: Has the theoretical consensus of the 1980s led to successful economic policies?" in: A. Alcouffe, M. Baslé & M. Poettinger (dir), *Macroeconomic Theory and the Eurozone Crisis*, Oxon, Routledge, p. 123-140.
- Michel S. (2021), « Une lecture régulationniste de la baisse de la part du travail dans la rémunération du travail dans la valeur ajoutée », *Regards croisés sur l'économie*, n°27, p. 48-57.
- Michel S. & Vallade D. (2007), « Une Analyse de long terme des dépenses sociales », *Revue de la régulation*, n°1 | Juin, <http://regulation.revues.org/index1507.html>
- Michel S. & Vallade D. (2010), "Financement des dépenses sociales : les apports d'une analyse de long terme", *Economie Appliquée*, 63 (3) : 73-114.
- Saillard Y. (1995), « Le salaire indirect », in : Boyer R. & Saillard, Y., *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, p. 153-160.
- Supiot A. (1999), *Au-delà de l'emploi. Transformation du travail et devenir du travail en Europe*, Rapport pour la commission européenne, Paris, Flammarion.
- Supiot A. (2019), « Introduction. Homo faber : continuité et ruptures », In Supiot A. (Dir) *Le travail au XXIème siècle*, Paris, Editions de l'atelier.
- Montalban M., Frigant V. & Jullien B. (2019), "Platform economy as a new form of capitalism: a Régulationist research programme", *Cambridge Journal of Economics*, 43 (4): 805-824.
- Piton S. & Vatan A. (2018), « Le partage de la valeur ajoutée, un problème capital », in CEPIL, *L'Economie mondiale 2019*, Paris, La Découverte : 67-81.

Ranis G., Stewart F & Ramirez A. (2000), "Economic growth and Human Development", *World Development*, 28 (2), p. 197-219.